

note de

VEILLE



n°1 / janvier 2016

Diffusée aux membres et partenaires d'AEC et de Digital Aquitaine, cette Note de veille mensuelle sur les mondes numériques vous délivre un diptyque actualités territoriales - tendances globales à déguster très frais.

ACCÉLÉRATION DANS L'ACCÉLÉRATION

Tourisme, santé, sports de glisse, média ou encore immobilier, aucun secteur d'activités n'y échappe : incubateurs et accélérateurs naissent à profusion, boostés par la mise en place du Fonds French Tech Accélération depuis janvier 2015. L'actualité des 3 derniers mois en témoigne.

Tendances

En Aquitaine

Fin 2015, la région Aquitaine voyait naître trois dispositifs supplémentaires d'accompagnement sur son territoire : **1kubator** et **Héméra** sur Bordeaux — positionnés sur le secteur du numérique — et **Blue Builder** basé à Saint Jean de Luz, spécialisé dans le secteur de la glisse. Le Centre des Congrès de Bordeaux a également lancé son projet de Lab, proposant la mise à disposition de ses événements et de ses espaces comme supports d'expérimentations à la filière numérique, le transformant de fait lui aussi en « incubateur » de projets. Le journal Sud-Ouest s'apprête à accueillir en 2016 dans ses locaux un incubateur de startups autour des médias.

Chez nos voisins

Certaines collectivités sont également engagées sur le terrain de l'innovation. Le 8 décembre dernier, le SICOVAL (communauté d'agglomération du sud-est toulousain) lançait son tout nouveau projet TEX (Territoire d'Expérimentations) avec comme objectif de « favoriser le développement de startups et répondre aux besoins d'innovation de la collectivité et du territoire ». Pour cela, la communauté d'agglomération mise sur l'incubation de jeunes

startups (4 dossiers parmi 20 candidatures ont été retenus) et sur l'expérimentation grandeur nature sur le territoire couvert par la collectivité (Living Lab). Le SICOVAL espère retenir 3 ou 4 entreprises tous les trois mois dans son programme.

Les filières s'y mettent aussi. C'est le cas de la santé avec la clinique Pasteur de Toulouse qui vient de lancer le **HI-Lab**, (Health Innovation Laboratory), un accélérateur qui soutient l'émergence, le développement et l'application d'innovations médicales, de produits et services, au bénéfice des utilisateurs (patients, familles, soignants). Là encore, l'accélération s'accompagne d'un living lab permettant de tester toutes les innovations des startups sélectionnées.

Au niveau national

L'enseigne Décathlon a annoncé l'ouverture d'un espace de 400 m² dédié à l'innovation à Villeneuve d'Ascq nommé « **Alive by Decathlon** » sur les thématiques objets connectés, data, sport/santé, innovation frugale et impression 3D. **Total** lance lui aussi son incubateur sur le thème de l'usine 4.0 à Paris en partenariat avec **l'impulse Lab** sur les thématiques de « l'optimisation des installations » et de « l'opérateur augmenté ». Et bien d'autres arrivent.

Décryptage

Initiés par les Technopoles et centres de recherche, les premières générations d'incubateurs accompagnaient des projets d'envergure universitaires et scientifiques dans un cadre spécifique, public ou parapublic. Dynamique FrenchTech, besoin crucial d'innover et de redynamiser le paysage économique français, de nouvelles générations d'incubateurs sont progressivement apparus.

Portés par les collectivités territoriales, les dispositifs publics et parapublics d'incubation et d'accélération confèrent aux politiques économiques une plus-value opérationnelle et tendent à redynamiser les créations d'emplois tout en agissant en faveur de l'entrepreneuriat innovant.

En parallèle, on observe une forte poussée des initiatives privées. Au sein de ces initiatives, deux modèles se distinguent : celui de l'incubateur ou accélérateur porté par des entrepreneurs et appuyés sur des fonds d'investissement et celui de l'incubateur dit corporate. Ces dispositifs auront souvent recours à la prise de participation au capital du projet accompagné.

Dans le premier cas, il s'agit de faire appel à une expertise et à un système de mentorat porté par des entrepreneurs chevronnés. Le travail

portera plus particulièrement sur le business model de l'entreprise et sur sa valeur ajoutée. C'est d'ailleurs ce type de modèle qu'entendent proposer **Héméra**.

Dans le cas de l'incubateur corporate, celui-ci est créé par une entreprise ou un grand groupe qui va définir une thématique précise pour laquelle il a des intérêts et dans laquelle il souhaite investir. Différentes possibilités existent ici :

- la création en interne (seules les ressources dont dispose le groupe ou l'entreprise sont mises à disposition)
- la création en partenariat avec un dispositif existant.

Des « opérateurs d'incubateurs » apparaissent et industrialisent l'accompagnement des grands groupes et des filières dans leur volonté de structurer autour d'eux un écosystème de startups. Une offre BtoBtoC renforce les deux parties dans leurs déploiements de services numériques. Ainsi, **Paris & Co** - agence spécialisée dans l'ingénierie de l'incubation, a développé une gamme de services aux grands groupes et aux filières permettant à tous de lancer leur propre incubateur : TF1 pour les médias, SNCF pour le voyage connecté, JC Decaux pour les services urbains connectés, GDF Suez pour l'énergie dans la ville... Tous ont eu recours au programme « Incubation » de l'agence afin de s'entourer de startups inno-

vantes proposant des produits ou des services leur permettant d'envisager différemment leur stratégie numérique. Dans le même temps, Paris & Co **féderè des startups de tous horizons** afin de constituer un pool de compétences dans lequel il peut puiser lorsqu'un groupe ou une filière le sollicite pour lancer un incubateur.

Ce type de partenariat a des effets bénéfiques pour les « incubants » et les « incubés » :

- Pour l'entreprise, les avantages sont nombreux : la création de synergies entre les activités des startups et ses propres activités, la mise en place d'une veille sur l'innovation du secteur, l'occasion de tester des nouveaux produits sans prise de risque... le tout en minimisant les ressources à mettre en place et sans se détacher de son cœur de métier, la partie animation étant confiée à une structure tiers dont c'est le métier.
- Les startups aussi vont profiter d'avantages : une visibilité accrue, la possibilité d'engager des partenariats commerciaux de poids, le tout en gagnant en crédibilité et en étant accompagnées par un dispositif leur garantissant une intégration totale à un écosystème riche de contenus, d'apprentissages et de rencontres.

Il existe aujourd'hui une multitude de dispositifs venant en aide aux

créateurs d'entreprises : incubateurs, pépinières, prêts, bourses, ateliers... L'objet de ce billet est de souligner les différents efforts réalisés de part et d'autres et allant dans un même sens. Qu'il s'agisse d'initiatives privées, empruntant des logiques financières ou de dispositifs publics visant à dynamiser leur territoire, tous concourent, au bout du compte à créer de la richesse et de l'emploi.

Au regard de l'actualité, il y a donc bien un phénomène aujourd'hui autour de l'entrepreneuriat et un nombre croissant de dispositifs sort de terre. L'exemple le plus emblématique de cette tendance est celui de la halle Freyssinet à Paris qui veut accueillir jusqu'à 1000 entreprises, et qui viendra compléter, en 2017, l'offre déjà existante. La question reste de savoir s'il y a suffisamment de startups ou de projets prometteurs. Pour s'en assurer, la collaboration entre dispositifs semble nécessaire afin d'assurer un suivi depuis l'idée jusqu'à « l'internationalisation », synonyme de réussite et de véritable accélération du projet. Avec la conviction qu'optimiser la sélection et l'accompagnement des projets augmentera naturellement le taux de survie de ces entreprises. Pour rappel, il est aujourd'hui situé aux alentours de 65 % à 3 ans pour les entreprises non accompagnées contre plus de 80 % pour celles qui bénéficient d'un accompagnement par un dispositif.

Lexique

Un incubateur d'entreprises est une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises. Sa mission est généralement de fournir un hébergement, des conseils et de la recherche de financement pour des porteurs de projet en phase d'amorçage. À la différence d'une pépinière d'entreprises ou d'un hôtel d'entreprises, un incubateur s'adresse à des sociétés très jeunes voire en amont de la création.

Formuler une définition unique de l'incubation reste un exercice difficile tant le concept évolue dans son mode opératoire et la valeur stratégique qu'une entreprise, qu'un grand groupe ou qu'une institution souhaite lui attribuer. Ainsi, les incubateurs peuvent se différencier entre eux par les services qu'ils proposent, leur caractère lucratif ou non ou encore le type de projets qu'ils ciblent.

Vous pouvez nous suggérer des thèmes que vous souhaiteriez voir traités dans une prochaine Note (ou Dossier) de Veille

Thèmes et rédaction // AEC
www.aecom.org
@agenceAEC
Contact : veille@aecom.org

Thèmes et diffusion // Digital Aquitaine
www.digital-aquitaine.com
@DigitAqui
Contact : communication@digital-aquitaine.com

Cette Note de Veille est adressée aux seuls destinataires de ce message.

Toute publication, utilisation ou diffusion doit être autorisée préalablement par l'agence AEC et le pôle DIGITAL AQUITAINE.